

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2016, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté l'ordonnance suivante :

OCA16 058 - Résolution CA16 090343 / Dossier 1160716001

Ordonnance déterminant les limites de vitesse sur le boulevard Gouin Ouest entre l'avenue Albert-Prévost et la limite ouest du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 9°).*

DONNÉ à Montréal, ce vingt-deuxième jour de mars deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement